

# MONTEE DES LUTTES AUX ANTILLES

par G. DEREY

membre du Comité de rédaction de  
« Révolution socialiste » Antilles, or-  
gane du GRS, section antillaise de la  
IV<sup>e</sup> Internationale.

**U**NE conjoncture politique nouvelle est ouverte par l'arrivée de la gauche au gouvernement en France, remarque qui vaut tant pour la métropole que pour les Antilles. Pour écarter toute équivoque, soyons clair et précisons que fondamentalement l'installation des socialistes et des communistes aux commandes de l'appareil d'Etat ne change rien quant à l'exploitation impérialiste et à l'oppression coloniale des Antilles par la France. Ce qui a réellement changé, ce sont les conditions de la lutte des peuples antillais pour la libération nationale et l'émancipation sociale. En ce sens, dans son entièreté, notre programme demeure d'actualité. Cette précision, relative au cadre stratégique dans lequel se battent les marxistes révolutionnaires antillais, s'impose pour apprécier correctement la situation créée dans des colonies par la mise en place dans la métropole d'un gouvernement se réclamant, par principe, des idéaux de la classe ouvrière et de l'anticolonialisme.

## L'impatience grandissante des masses

Observons qu'aussi bien à la Guadeloupe qu'à la Martinique l'après-10 mai se caractérise par une activation des luttes sociales et politiques. Conflits sociaux impulsés, pour bonne part, par une frange de travailleurs combattifs et de la jeunesse radicalisée qui ont vite compris que l'avènement en France d'un gouvernement porté par les suffrages des travailleurs offrait un contexte politiquement favorable à l'aboutissement de revendications jusque-là contenues par la droite et le patronat. Affrontements politiques se cristallisant plus que jamais

autour de la question du statut, et qui, avivés par les réformes décentralisatrices entreprises par le nouveau gouvernement, opposent aux Antilles partisans et adversaires de l'assimilation ou, si l'on préfère, de l'intégration institutionnelle à la France.

La question légitime que se posait tout analyste de la vie sociale antillaise était de savoir si le 10 mai entraînerait, au niveau de l'activité revendicative, une phase d'attentisme. Il convient de rappeler que la victoire électorale de Giscard d'Estaing et de la droite en 1974 avait porté un coup d'arrêt à l'essor de luttes populaires entamé au tournant des années 1960-1970. Mouvements sociaux qui s'étaient amplifiés, impliquant des secteurs de plus en plus larges des masses laborieuses et des couches opprimées, et qui avaient gagné en pugnacité en riposte aux effets de la restructuration capitaliste de l'économie coloniale. Grèves sectorielles ayant parfois bénéficié d'un large soutien populaire comme celles répétées des travailleurs de la canne à sucre en Guadeloupe du début des années 1970, ou conflits localisés simultanés qui grâce aux efforts de centralisation ont pu déboucher sur des amorces de grèves générales, comme en 1974 à la Martinique. Il ne fait aucun doute que, durant cette période, les masses s'enhardissaient à mesure du développement de leurs luttes déclenchées contre la vie chère, les licenciements, les mauvaises conditions de travail, l'émigration-déportation, pour imposer la signature ou le respect de conventions collectives, etc. A partir de 1974, c'est le patronat qui, activement appuyé par les Giscard-Chirac-Barre, part à l'offensive et accélère dans le contexte de la crise internationale du capitalisme, le processus de restructuration avec son cortège de licenciements collectifs, de fermetures d'en-

treprises, d'attaques permanentes contre le pouvoir d'achat des salariés et d'atteintes aux droits syndicaux (emprisonnement de syndicalistes). Incontestablement, les travailleurs s'en trouvaient réduits à une position défensive, cherchant à atténuer les conséquences voire à négocier les modalités (indemnités de licenciement, etc.) de l'agression capitaliste et de la politique d'austérité imposée par le plan Barre. Certes, en cette période de pression accrue des capitalistes sur les conditions d'existence des masses laborieuses, les secteurs populaires combattifs percevaient clairement la responsabilité globale du système colonial et de l'impérialisme dans la dégradation de la situation économique et sociale. Des exigences répondant aux besoins populaires tels que « vivre et travailler au pays » étaient formulées ça et là. Mais la protestation se transformait rarement en riposte de masse du fait de la division syndicale entretenue par le sectarisme bureaucratique des directions bureaucratiques.

L'ampleur du traumatisme provoqué par le départ massif de jeunes et de moins jeunes chômeurs vers la France, contrastant avec l'arrivée de Français qui trouvent à s'embaucher aux Antilles, crée un climat propice à la radicalisation des tensions sociales : de nombreuses grèves éclatent qui placent au centre de leurs préoccupations l'antillanisation du recrutement pour mettre un terme à la discrimination raciale dans le domaine socio-professionnel. La jeunesse scolarisée n'est pas épargnée par ces affrontements entre Noirs et Blancs, comme en témoignent les événements du lycée Baimbridge (Guadeloupe) en février 1979. Situation explosive qui conduit Aimé Césaire, et à sa suite divers courants anticolonialistes, à dénoncer la « politique de génocide par



*substitution* » menée par le colonialisme français.

Voilà brièvement campé le panorama social sur lequel vient s'imprimer le 10 mai. Événement extérieur aux Antilles de par la dynamique qui l'a porté puisque procédant du déplacement du rapport de forces politique, en France même, à l'avantage des grands partis ouvriers et au détriment du camp bourgeois. Événement qui pourtant n'en pas moins contribué à modifier l'état d'esprit des masses antillaises. Depuis, pas une semaine qui n'ait connu son lot de conflits. Conflits qu'il faut, selon nous, interpréter comme la volonté des travailleurs antillais de rappeler au gouvernement ses engagements électoraux et d'imposer au patronat un arrêt des licenciements et des fermetures d'entreprises, un arrêt de la politique qui consiste à faire payer la crise par les travailleurs. Bref, les travailleurs semblent déterminés à enrayer le processus de dégradation de leurs conditions de travail et de vie résultant de la récession et de sept années de néolibéralisme giscardien. En ce qui concerne les promesses électorales, nul doute que celles relatives à la semaine de 35 heures sans diminution de salaire avec, en compensation, création d'emplois nouveaux, celles relatives à la reprise de l'embauche dans le secteur public pour faire face aux besoins prioritaires insatisfaits en matière de santé, d'éducation, de logements, etc, en même temps que pour y supprimer la surcharge de travail entraînée par l'insuffisance des effectifs, ont suscité un réel intérêt dans des pays où plus de 50 % de la population active souffre du chômage total ou partiel.

La loi d'amnistie du 4 août 1981 fournit aux travailleurs l'occasion de faire montre d'une combativité quelque peu requinquée. C'est ainsi que les syndicats de l'éducation intervien-

nent pour que soient réglés les cas de nombreux enseignants ayant eu à souffrir, sous le précédent septennat, de l'arbitraire colonial ; citons pour mémoire les noms de Mmes Ferdinand, Lacavallerie, William et de MM. Oscar, Bernabé, Pépin. A la Guadeloupe, fin octobre, l'Union des travailleurs de la santé — Union générale des travailleurs de la Guadeloupe (d'obédience nationaliste) et l'UDIC (Union de défense des intérêts communs) lancent une grève sur les hôpitaux pour obtenir la réintégration sur leur poste de 14 infirmiers psychiatrique licenciés en 1980 pour fait de grève, mouvement rejoint par la CGTG à la mi-novembre. Toujours, à la Guadeloupe, c'est la bataille menée pour la réintégration de Silou dirigeant du MASU (Mouvement d'action syndicale unifié), licencié pour sa prétendue participation à la séquestration, en avril 1979 des membres du Conseil d'administration de la Société immobilière de Guadeloupe dont il faisait partie ; c'est également celle livrée en faveur de R. Dieupart, journaliste à FR3-Guadeloupe, licencié pour délit d'opinion. Observons cependant que, dans le secteur privé, c'est par centaines que se comptent les travailleurs arbitrairement licenciés le plus souvent par des petits chefs racistes. Les potentialités de mobilisation ont été rarement exploitées en raison de la division syndicale qui mine toute perspective d'unité d'action entre les principales centrales, qu'il s'agisse de la Guadeloupe ou de la Martinique.

A la Guadeloupe, depuis près de neuf mois, les travailleurs de la santé maintiennent la pression : grèves à répétition, occupation-séquestration (durement réprimées par les CRS début novembre), pour contraindre le gouvernement à prendre ses responsabilités face au sous-équipement criant du secteur hospitalier ; le Con-

seil d'administration du centre hospitalier de Pointe-à-Pitre réclame la création de 279 postes pour que soient respectées les normes minimales de sécurité et de soins aux malades. A la Martinique, un mouvement est prévu fin juin-début juillet pour accueillir le ministre de la Santé, Jacques Ralite : sur les 213 postes exigés par les syndicats en conséquence du passage de la semaine de 40 à 39 heures, le gouvernement n'en accorderait que 12.

## Un regain général des luttes

Quant à l'ordonnance portant diminution de la durée du travail (semaine de 39 heures, cinquième semaine de congés payés...), ses imprécisions et ses silences s'agissant des DOM sont tels qu'en définitive ses modalités d'application dépendent essentiellement du rapport de forces dans l'entreprise entre patrons et salariés. Dans les établissements commerciaux, où le patronat argue d'une clause stipulant que la réduction du temps de travail ne doit pas compromettre la viabilité des entreprises, seule la lutte garantira aux employés le bénéfice des nouvelles dispositions gouvernementales ; c'est ce qu'ont compris les employés des transits de la Martinique auxquels il a fallu plus d'un mois de grève pour arracher la semaine de 39 heures. Concernant la cinquième semaine de congés payés, il convient de souligner le refus intransigeant des patrons du privé qui estiment que les fêtes dites locales (n'existant pas en France) tels les jours gras, le Vendredi saint, constituent déjà une cinquième semaine. Dans le secteur public, il a fallu toute la vigilance des syndicats pour imposer le respect de l'ordonnance gouvernementale. Notons, au-delà de la réformette des 39 heures, que de nombreux salariés, comme ceux des banques ou d'EDF qui ont fait grève notamment pour la semaine immédiate de 35 heures, de même que la plupart des grandes centrales syndicales (CGTG, CGTM, Union interprofessionnelle de Guadeloupe-CFDT, Centrale démocratique des travailleurs de la Martinique, MASU, FEN), qui ont fait des 35 heures l'une de leurs priorités, paraissent décidés à ne pas attendre l'échéance de 1985 fixée par l'ordonnance gouvernementale.

Concernant la jeunesse scolarisée le ton est donné, à la Martinique, par

les élèves des LEP qui, ne pouvant plus supporter que perdue la situation de pénurie généralisée dans laquelle ils sont contraints de travailler, entrent en grève courant novembre pour réclamer le déblocage de crédits supplémentaires. Malgré la tiédeur, voire la mollesse du soutien des principaux syndicats enseignants, ce mouvement obtient satisfaction au terme d'une mobilisation exemplaire. Depuis la rentrée, sur le campus de Fouillole (Guadeloupe), les étudiants multiplient les actions pour que des mesures d'urgence soient prises en matière d'équipement et d'encadrement ; effervescence qui culminera, en mars, avec la séquestration par les nationalistes de l'Union nationale des étudiants guadeloupéens du recteur M. Séligman. Le ministre M. Savary accusera Thésaurus, connu pour son engagement nationaliste, de complicité et lui signifiera en guise de rétorsion, en des termes hautains, son refus de discuter avec lui des problèmes du CUAG-Guadeloupe.

Remontée également des luttes des travailleurs de la campagne. Il s'agit d'abord pour eux de se montrer extrêmement vigilants quant aux modalités de mise en place des sociétés d'économie mixte appelées à contrôler et à gérer les usines sucrières du Lareinty à la Martinique et de Beauport en Guadeloupe qui sont parmi les dernières rescapées d'une concentration et d'une restructuration capitaliste singulièrement liquidatrices. C'est aussi, à la Martinique, la grève d'un mois (début mars-début avril) lancée par un nouveau venu sur la scène syndicale, l'Union des travailleurs agricoles de la Martinique-Union générale des travailleurs de la Martinique (d'orientation maoïste-nationaliste), pour un accroissement substantiel des salaires des ouvriers industriels et agricoles de la canne à sucre et pour la revalorisation du prix de la tonne de canne payée par les usiniers aux colons et petits planteurs. Les gros capitalistes ont pu comprimer partiellement ces revendications du fait de l'affrontement qui s'est produit entre fractions stalinienne pro-Moscou (dirigeant de la CGTM) et maoïste-nationaliste (UTAM). Pour tenter de conforter son image de marque quelque peu décrépie d'organisation syndicale la plus représentative auprès du patronat et du pouvoir, la CGTM n'a pas hésité à rabaisser le niveau des revendications d'un mouvement auquel officiellement elle n'a pas appelé à participer.

La première année du septennat de Mitterrand aura vu, de surcroît,

entrer en grève, sur des bases fortement corporatistes, artisans et entrepreneurs individuels tels boulangers, taximen de communes, pompistes-distributeurs d'essence, toutes catégories qui ont subi un tassement, sinon un écrasement de leur marge sous le précédent septennat.

Pas une branche qui n'ait été touchée par ce regain de l'activité revendicative. Les travailleurs antillais admettent de plus en plus difficilement qu'avec un gouvernement socialiste-communiste les patrons puissent continuer, comme auparavant, à licencier, à bafouer leurs droits et leur dignité. Aussi entrent-ils en lutte comme dans l'hôtellerie à la Martinique en juin 1981, dans les supermarchés en Guadeloupe en octobre ou dans les Prisunic à la Martinique en novembre. Début décembre, ce sont les travailleurs de la Colas Guadeloupe (multinationale française des travaux publics) qui imposent, après 5 jours de grève, le respect par la direction de la qualification réelle d'une quarantaine d'ouvriers. Ce sont les ouvriers de l'abattoir départemental de la Martinique qui n'acceptent plus de travailler dans des conditions défiant les règles les plus élémentaires de l'hygiène et de la sécurité et qui dénoncent le scandale financier de cette entreprise de construction récente dont on envisage sans cesse la fermeture alors même qu'elle a le monopole de l'abatage à l'échelle de l'île et fonctionne sur capitaux publics... gérée, on l'aura deviné, par des intérêts privés regroupés au sein de la SICA-viande. Aujourd'hui des travailleurs se mobilisent non pas pour négocier les conditions de licenciement mais pour imposer le maintien en activité d'entreprises que veulent fermer les capitalistes. A la Martinique, deux conflits significatifs qui dénotent la maturation, l'avancée de la conscience ouvrière : Antilles-Plastiques que ses ouvriers s'appêtent à faire redémarrer en société coopérative ouvrière de production (SCOP) (1) et Jalmar, société en liquidation dont les salariés, à défaut d'initiative privée, en appellent à la prise de contrôle par les collectivités locales en vertu de la loi du 15 octobre 1981 qui habilite ces dernières à réquisitionner les entreprises en liquidation pour cause d'utilité publique. Autant dire que ce qui pointe, au travers de ces luttes exemplaires, c'est la perspective du contrôle ouvrier.

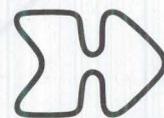
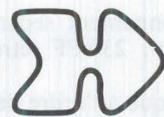
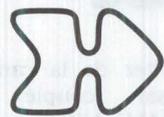
Quelle est l'attitude du gouvernement socialo-communiste face à ces luttes ? Signalons, avant tout, qu'en loyal serviteur de l'appareil d'Etat français aux Antilles il n'a pas hésité,

et ce à plusieurs reprises, à faire intervenir les forces de répression contre des grévistes en Guadeloupe et en Martinique. Cependant, en tant que réformistes, socialistes et communistes se doivent de proposer pour les Antilles une politique économique et sociale différente de celle appliquée pendant 23 ans par la droite.

## Les tâches du Groupe révolution socialiste

En effet, il n'est pas excessif de dire que sur le plan social il y a urgence tant sont pressants les besoins des masses laborieuses. Depuis le 10 mai, le chômage et l'inflation ont continué leur courbe ascendante. Jusqu'ici, le nouveau gouvernement s'est contenté d'une application systématique aux Antilles des mesures sociales prises en faveur des travailleurs français. Tant mieux pour les travailleurs

ABONNEMENTS



antillais ! Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de remarquer qu'une telle orientation, consistant à multiplier les prestations sociales, d'inspiration intégrationniste, si jamais elle contribue à ce que la coalition socialo-communiste s'attache une clientèle politique, ne pourra suffire pour que soient gagnées des batailles aussi décisives que celles contre le chômage, contre l'émigration, contre l'inflation, pour la justice sociale qui assurément constituent un test pour la crédibilité des projets gouvernementaux.

Sur le plan économique, le gouvernement entend se donner les moyens, notamment par le truchement de la planification et de l'extension aux Antilles d'entreprises publiques, d'une réorientation sélective de l'investissement vers les branches productives afin de rompre le cycle de la dépendance et de créer des emplois. Le ministre des TOM-DOM, M. Emmanuelli a par ailleurs parlé, sans plus de précision, de mettre un terme à la monopolisation des ressources par l'oligarchie. En la matière, que valent les déclarations d'intention ? Pour sortir les Antilles de leur sous-développement, puisque tel

est le problème de fond, des solutions existent qui s'appellent, par exemple, réforme foncière et agraire, mise sous contrôle des collectivités guadeloupéenne et martiniquaise du commerce extérieur, des grands moyens de production et du crédit qui supposent la mobilisation populaire, ce que redoute par-dessus tout un gouvernement réformiste soucieux d'éviter l'affrontement avec la bourgeoisie. Or, changer la logique du développement aux Antilles, c'est aujourd'hui s'attaquer aux mécanismes de l'intégration impérialiste et de l'exploitation capitaliste.

Les tâches qui découlent de ce contexte pour le Groupe révolution socialiste (GRS) sont claires et simples. OEuvrer à la mobilisation unitaire des courants se réclamant du mouvement ouvrier en soutien aux luttes élémentaires qui éclatent un peu partout, en ordre dispersé, et qui expriment l'impatience grandissante de ceux des travailleurs des villes et des champs qui entendent profiter de la nouvelle situation politique pour faire aboutir leurs justes revendications. Casser le sectarisme, cette plaie qui pousse les syndicats manipulés par des fractions politiques — comment ne pas citer en Guadeloupe la CGTG contrôlée par le PCG, l'UTG par l'UPLG ; à la Martinique la CGTM par le PCM, l'UTAM par Assé Pléré Anou Lité et la CSTM par le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) — gérant chacun de leur côté « leur grève » au détriment des intérêts généraux des travailleurs qui plus que jamais commandent l'unité d'action. Amener les organisations ouvrières et démocratiques à se déterminer concrètement par rapport aux initiatives unitaires, comme les comités de soutien aux travailleurs en lutte et, de façon générale, à prouver par les actes que les aspirations des masses laborieuses sont réellement leur préoccupation majeure. En conséquence, offrir aux travailleurs des axes de mobilisation tels qu'à travers la prise en charge par eux-mêmes de leurs propres luttes il se produise un bond en avant de la conscience unitaire anticapitaliste. Pour faire reculer le chômage, actuellement le fléau numéro un, ces axes revendicatifs ont nom : semaine de 35 heures sans diminution des salaires, avancement de l'âge de la retraite ; que les travaux effectués par l'armée (service militaire adapté) soient réalisés par des civils ; programme de grands travaux visant à la mise en place des infrastructures et des équipements socio-culturels qui manquent tant : logements sociaux, crèches, écoles, installations sporti-

ves, etc. ; contre les licenciements, veto des travailleurs ; contre les fermetures d'entreprises d'utilité sociale, réquisition sous contrôle ouvrier par les collectivités guadeloupéenne et martiniquaise ; contre l'émigration, priorité d'embauche aux Antillais. Pour lutter contre l'inflation : blocage des prix des biens d'usage courant avec, si nécessaire, création d'offices publics pour leur importation ; blocage des marges du commerce capitaliste ; pour l'écoulement des denrées locales, organisation de marchés d'intérêt collectif ; échelle mobile des salaires sur la base d'un indice tenant davantage compte de la structure des dépenses populaires et du mouvement réel des prix à la consommation. Bien d'autres propositions trouveraient encore leur place en défense des intérêts populaires.

Enfin et surtout, nous devons nous efforcer de convaincre les masses, à partir de leur propre expérience de lutte, que pas un des problèmes fondamentaux auxquels elles se trouvent confrontées ne recevra de solution définitive dans le cadre d'institutions perpétuant le colonialisme et bloquant toute possibilité de développement basé sur une industrialisation autocentrée. Nous abordons ici la question vitale du débouché politique qu'il importe de donner à la lutte revendicative des masses antillaises.

Fort-de-France le 12/06/1982

La suite de cet article, « Décentralisation ou décolonisation », « sera publié dans un numéro prochain de « Critique communiste ».

## Abonnement

Profitez de la campagne d'abonnement d'essai couplé ROUGE-CRITIQUE COMMUNISTE, pour trois mois : 90 FF.

Abonnement séparé pour CRITIQUE COMMUNISTE :  
1 an : 100 FF

Abonnement séparé pour ROUGE :  
1 an : 230 FF (étranger, 320 FF).

Chèque à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

.....

.....



(1) Notons qu'entre temps les employés de la succursale de Manufrance Martinique ont repris cet établissement en société coopérative ouvrière de distribution.